

## Europe et collectivités locales : une formation à Bruxelles

*Que peut apporter l'Union européenne aux collectivités locales françaises ? Tel était le thème du 3<sup>e</sup> séminaire. DGS et directeurs régionaux du CNFPT étaient en immersion à Bruxelles.*

**Q**uels sont les enjeux ? Quels sont les interlocuteurs ? sont parmi les interrogations auxquelles a répondu pour la deuxième fois, le séminaire de formation organisé par le CNFPT. Accompagnés de dix directeurs régionaux du CNFPT, des directeurs généraux de services ont pu appréhender le fonctionnement des institutions européennes. Au sein de la Commission, du Parlement européen et du Comité des régions, ils ont pendant deux jours débattu, échangé avec des acteurs clefs et des représentants significatifs de l'Union européenne.

**Tout sauf « langue de bois »**  
L'intérêt était de donner des clés de lecture tout autant sur l'Europe et les territoires, la représentation permanente de la France, le comité des régions, les politiques d'innovation, le lobbying des territoires, ou l'impact des politiques sur les services publics. Autant de thèmes abordés par des élus, des fonctionnaires et des experts européens. Leurs discours n'avaient rien de didactique, tout « sauf langue de bois », rapportant comment ils travaillent, les logiques qui prédominent à Bruxelles. Ce que confirme Fabien Marland, directeur général des services à la mairie de Blanc-Mesnil (93) « cela m'a permis de

mieux appréhender la réalité des rapports entre les régions et l'Europe. Un apport incontestable pour mesurer à quel point les parlementaires, les hauts fonctionnaires, les représentants du Comité des régions, ont une perception très pragmatique du montage des dossiers, de la gestion de projets, des relations avec leurs partenaires. Ils ne correspondent en rien à des eurocrates. »

Pour ces experts, un des éléments importants de compréhension est la mise en perspective de la culture française par rapport à la « culture européenne ». Tous ont marqué la spécificité de la culture française. Avant tout institutionnelle et réglementaire, elle peut générer des freins à la réactivité face à une culture européenne avant tout centrée sur le projet et sa dynamique.

Par exemple, « les Anglo-saxons élaborent leurs projets, pour ensuite aller chercher les fonds nécessaires. Les Français fonctionnent à l'inverse » souligne Jean-Charles Leygues, ancien directeur général REGIO\*. Pour lui, c'est bien là que le changement doit s'opérer, notamment avec la nouvelle politique des fonds structurels 2007-2013 et dans

un contexte de concurrence économique de plus en plus dure. Il faut savoir abandonner la logique de guichet pour la logique de projet de territoire multi-acteurs. C'est la fin du financement des « ronds points... »

En revanche, priorité à l'innovation, à la recherche et à la compétitivité, objectifs prioritaires de la stratégie de Lisbonne. Le message est clair, les collectivités

**Abandonner la logique de guichet pour la logique de projet de territoire multi-acteurs.**

locales ont un véritable rôle à jouer dans ces domaines, en organisant le rapprochement entre les sphères académiques et le monde économique notamment les PME. Onze milliards d'euros sont consacrés à la France pour l'objectif 2 (compétitivité régionale et l'emploi) dont le budget global est de 45 milliards d'euros. Il est crucial de développer ces projets maintenant car l'enjeu est de conserver ces financements pour la prochaine période 2014-2020.

Enfin, « le décideur local, » défenseur des intérêts de son territoire, doit savoir que la technique de lobbying n'est pas un gadget, mais la possibilité de peser en amont sur de décisions pris à Bruxelles. Par exemple être au courant qu'une nouvelle loi votée à Bruxelles sur le bien-être des



animaux pourrait avoir un fort impact sur l'industrie de foie gras ! » conclue, Chantal Frydman, animateur du pôle de compétence Europe du CNFPT.

Un autre séminaire est déjà programmé pour la fin 2009.

\*Renseignements : chantal.frydman@cnfpt.fr

\*direction de la Commission européenne en charge des politiques régionales